Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260302-CM202625-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 2 mars 2026 à 18 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 11
Date de convocation : 23 février 2026

Le deux mars deux mil vingt-six à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Sonia ALLAIN, Catherine BOISLIVEAU, Adjoints, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwenn BOHEC, Quentin LE HERVÉ, Martine TRAPON, Jean-François LE MIGNOT

Absents, excusés : Anne-Karine LE MAOU, Sylvie LE GALL BRIAND, qui donne pouvoir à Gérard QUILIN, Erwan GUIZOUARN

Absents : Julien BENOIST

Secrétaire de séance : Jean-François LE MIGNOT

202625 – AMORTISSEMENTS RESEAUX SDE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux réalisés sur les réseaux doivent faire l'objet d'un amortissement. Des travaux ont été réalisés en 2024 pour un montant de **28 337.97 euros**

Le Conseil Municipal doit décider d'amortir la somme de **28 337.97 euros** et voter les crédits nécessaires sur le budget général de la commune, ainsi qu'il suit :

- Section fonctionnement dépenses– compte 6811 / chapitre 042 **28 337.97 euros**
- Section investissement recettes– compte 28041582 / chapitre 040 **28 337.97 euros**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'amortir la somme de 39 632.65 ainsi qu'il suit :

- Section fonctionnement dépenses– compte 6811 / chapitre 042 **28 337.97 euros**
- Section investissement recettes– compte 28041582 / chapitre 040 **28 337.97 euros**

Pour extrait conforme,
Le Maire

Le Secrétaire
Jean-François LE MIGNOT

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 6 mars 2026
Et publication ou notification le 6 mars 2026